



## Conseil économique et social

Distr. générale  
20 janvier 2016  
Français  
Original : anglais

### Commission de la population et du développement

#### Quarante-neuvième session

11-15 avril 2016

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

### Rapport du Bureau de la Commission de la population et du développement sur les travaux de ses réunions intersessions

#### I. Introduction

1. À sa trentième session, en 1997, la Commission de la population et du développement a autorisé son Bureau à tenir des réunions intersessions tous les ans pour préparer ses sessions (voir E/1997/25, par. 52). Par la suite, elle a souligné qu'il importait d'établir dans les meilleurs délais des rapports écrits sur ces réunions (voir décision 2005/2) et a prié le Bureau de se réunir aussi souvent que nécessaire pour préparer ses sessions annuelles (voir résolution 2006/1).

2. Conformément à la décision 2015/252 du Conseil économique et social, dans laquelle ce dernier a décidé qu'à sa quarante-neuvième session, en 2016, la Commission de la population et du développement examinerait ses méthodes de travail, la Présidente de la Commission a décidé, lors de la quarante-neuvième session, que le Bureau tiendrait des réunions à compter de juin 2015 afin de mieux se préparer à cet exercice. C'est ainsi que, conformément aux dispositions de la résolution 2006/1, le Bureau a, entre juin 2015 et janvier 2016, tenu cinq réunions au Siège de l'Organisation des Nations Unies, aux dates suivantes : 30 juin 2015, 15 septembre 2015, 10 novembre 2015, 17 décembre 2015 et 11 janvier 2016. À sa quatrième réunion, le Bureau a décidé d'en tenir une cinquième, le 11 janvier 2016, consacrée à un examen des méthodes de travail de la Commission, et une sixième, le 23 février 2016, pour traiter les questions restantes avant la reprise de la session de la Commission, qui se tiendra du 11 au 15 avril 2016.

3. La Présidente, Mwaba Patricia Kasese-Bota (Zambie) ou son représentant (Groupe des États d'Afrique), Ebrahim Alikhani (République islamique d'Iran (Groupe des États d'Asie et du Pacifique), Oana Rebedea (Roumanie) (Groupe des

\* E/CN.9/2016/1.



États d'Europe orientale), Sara Luna, représentant Patricia Chemor Ruiz (Mexique) (Groupes des pays d'Amérique latine et des Caraïbes) et Nadine Skale (Allemagne) (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États) ont participé aux réunions du Bureau. Des fonctionnaires de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, le Secrétaire de la Commission du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, et des représentants du Fonds des Nations Unies pour la population (en qualité d'observateurs) étaient également présents.

4. Le présent rapport contient un résumé des débats tenus par le Bureau ainsi que les conclusions et recommandations formulées lors de ces réunions.

## **II. Résumé des travaux du Bureau**

### **A. Organisation future des travaux et méthodes de travail de la Commission**

5. À l'issue de sa quarante-huitième session, la Commission a recommandé au Conseil économique et social de décider qu'elle examinerait l'organisation future de ses travaux et ses méthodes de travail à sa quarante-neuvième session, en 2016. À sa cinquante-cinquième séance plénière, le 22 juillet 2015, le Conseil a adopté la recommandation de la Commission et a décidé que celle-ci examinerait à sa quarante-neuvième session, en 2016, l'efficacité de ses propres méthodes de travail en vue de renforcer encore la portée de ses travaux et sa contribution à ceux du Conseil. Le Conseil a également prié le Secrétariat, agissant en consultation avec les États Membres et le FNUAP, d'établir, aux fins de son examen par la Commission à sa quarante-neuvième session, une note sur l'organisation des travaux et les méthodes de travail futures de la Commission, que celle-ci examinera.

6. Conformément à la recommandation de la Commission et à la décision du Conseil, le Bureau de la quarante-neuvième session de la Commission a commencé à examiner les méthodes de travail à la mi-2015. À ses première et deuxième réunions, en juin et en septembre, il a approuvé les différentes étapes de la procédure de consultation en vue de l'examen des méthodes de travail de la Commission : a) un questionnaire, que le Secrétariat enverra à tous les États Membres; b) une série de réunions officielles avec les États Membres, par groupe régional; c) au moins une réunion ouverte à tous les États Membres. Le 18 septembre, le Secrétariat, en concertation avec le Bureau, le FNUAP et les commissions régionales, a envoyé un questionnaire portant sur les méthodes de travail à tous les États Membres, et une série de cinq questions à réponse libre aux entités des Nations Unies, organisations internationales et organisations non gouvernementales (ONG) dotées du statut consultatif auprès du Conseil concernées. Les questionnaires et les questions ont également été affichés sur le site Web de la Division de la population. Le délai de soumission des réponses a d'abord été fixé au 23 octobre 2015, puis prolongé jusqu'au 30 octobre.

7. En outre, le Secrétariat a aidé les cinq membres du Bureau à organiser des réunions officielles avec leurs groupes régionaux respectifs afin de permettre aux États Membres de rapidement faire part de leurs observations et d'apporter des réponses précises au questionnaire. Les réunions suivantes avec les groupes régionaux ont été organisées : a) réunion avec le Groupe des États d'Europe

occidentale et autres États (9 octobre); b) réunion avec le Groupe des États d'Asie et du Pacifique (10 octobre); c) réunion avec le Groupe des États d'Europe orientale (12 octobre); d) réunion avec le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (13 octobre); et e) réunion avec le Groupe des États d'Afrique (14 octobre). En outre, la Présidente et le Directeur de la Division de la population ont organisé le 23 novembre au Siège de l'Organisation des Nations Unies une réunion sur les méthodes de travail ouverte à tous les États Membres. Les représentants de près de 70 États Membres y ont assisté. La note du Secrétariat sur les méthodes de travail devrait s'inspirer des informations recueillies grâce au questionnaire, aux cinq questions à réponse libre, aux réunions avec les groupes régionaux et à la réunion avec tous les États Membres.

8. À la troisième réunion, le 10 novembre 2015, la Présidente a annoncé qu'elle présenterait une résolution (ou une décision) sur les méthodes de travail de la Commission. Le Bureau s'est félicité de la décision de la Présidente.

9. À sa quatrième réunion, le 17 décembre 2015, le Bureau a décidé de tenir le 11 janvier 2016 une réunion exclusivement consacrée à l'examen des méthodes de travail de la Commission, qui serait suivie d'une nouvelle série de réunions sur la même question avec les groupes régionaux. Les réunions suivantes ont été organisées : réunion avec le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (12 janvier); réunion avec le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (13 janvier); deux réunions distinctes avec le Groupe des États d'Afrique et le Groupe des États d'Europe orientale (14 janvier); et réunion avec le Groupe des États d'Asie et du Pacifique (15 janvier).

10. À la cinquième réunion, le 11 janvier 2016, le Directeur a présenté au Bureau une ébauche de la note du Secrétariat sur les méthodes de travail de la Commission. Le Bureau s'est félicité de cette ébauche et a souscrit à la proposition de la communiquer à tous les États Membres lors des consultations régionales prévues plus tard dans la semaine.

## **B. Organisation des travaux de la quarante-neuvième session de la Commission**

11. Sur la base de l'ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session que la Commission a adopté à l'issue de la quarante-huitième session, le Bureau a approuvé un projet d'organisation des travaux de la quarante-neuvième session et en a recommandé l'adoption par la Commission. Compte tenu du lien entre les points 5 et 7 de l'ordre du jour, le Bureau a décidé de les examiner ensemble dans la matinée du jeudi 14 avril. Cet examen devrait être suivi par l'adoption d'une résolution (ou d'une décision) sur les méthodes de travail, également le jeudi matin. L'adoption de la résolution sur le thème spécial de l'enrichissement des données démographiques à l'appui du programme de développement pour l'après-2015, et d'autres décisions, devrait avoir lieu l'après-midi du vendredi 15 avril. Ensuite, conformément à cette proposition, le Bureau a décidé que le point 6 de l'ordre du jour, intitulé « Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population », serait examiné durant la matinée du vendredi 15 avril. Enfin, le Bureau a décidé de prévoir deux exposés liminaires de 60 minutes, suivis de débats interactifs, les lundi 11 et mardi 12 avril de midi à 13 heures. Un débat interactif avec un groupe d'experts aura lieu le mercredi 13 avril, de 15 heures à

16 h 30. Lors de l'élaboration du projet d'organisation des travaux, le Bureau a essayé de trouver un juste équilibre entre les travaux des séances plénières et les consultations, en prévoyant de réserver des plages horaires le mardi et le jeudi après-midi à la tenue de consultations pour éviter tout chevauchement avec la session plénière. Le Bureau a toutefois souligné qu'il revient toujours au(x) facilitateur(s) de décider des plages horaires qui se prêtent le mieux à des consultations. Compte tenu de la nécessité de procéder à des consultations pour examiner à la fois un projet de résolution sur le thème spécial et un projet de résolution (ou de décision) sur les méthodes de travail, le Bureau a décidé d'engager des consultations sur les projets de proposition deux semaines avant la reprise de la session. Il a donc décidé à sa cinquième réunion d'entamer des consultations le mardi 29 mars 2016. La première semaine de consultations devrait être consacrée au projet de résolution (ou de décision) sur les méthodes de travail. L'ouverture des consultations sur le thème spécial et sur toute autre décision a été provisoirement fixée au lundi 4 avril.

### **C. Déclarations liminaires et invité spécial**

12. Conformément à la pratique des dernières années, le Bureau a approuvé la proposition de la Présidente d'inviter le Secrétaire général, le Directeur exécutif du FNUAP et le Directeur de la Division de la population à prendre la parole lors de l'ouverture de la quarante-neuvième session. Compte tenu du thème spécial de la session, la Présidente a proposé d'inviter également le Président de la Commission de statistique à faire une brève déclaration au titre du point 3 de l'ordre du jour, afin de souligner l'importance que revêtent les travaux de la Commission dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

### **D. Orateurs de marque**

13. Dans sa décision 2005/2, la Commission de la population et du développement s'est félicitée de l'adoption de la formule consistant à inviter à ses sessions des orateurs de marque et a prié son Bureau de prendre des dispositions pour rendre possible la participation de ces personnes et en aviser les États Membres. En application de cette décision, le Bureau a décidé que deux personnes seraient invitées à s'adresser à la Commission durant les créneaux horaires prévus les lundi 11 et mardi 12 avril. Le lundi matin, l'orateur de marque aborderait le thème suivant : « Données et indicateurs démographiques relatifs au Programme 2030 : aperçu mondial ». L'orateur de marque du mardi matin s'intéresserait à la question de « l'intégration des sources et techniques de traitement des données traditionnelles et nouvelles : des recensements aux mégadonnées ». Le Bureau a également décidé d'organiser une table-ronde réunissant plusieurs experts, suivie d'un débat interactif entre quatre orateurs (avec un modérateur) durant le créneau horaire prévu le mercredi 13 avril, pour aborder le thème suivant : « Utilisations des données démographiques à l'appui des politiques de développement et de la planification et du suivi des programmes ».

14. Pour chaque intervention, le Bureau a dressé une liste d'au moins deux candidats, classés par ordre de préférence, et a demandé au Secrétariat de les inviter. Il a été décidé que, si un ou plusieurs des orateurs choisis étaient indisponibles, le Secrétariat parcourrait la liste jusqu'à trouver une personne disponible et confirmer

sa présence. Le Bureau a demandé au Secrétariat de veiller à l'égalité des sexes, à une large représentation régionale et à une diversité de compétences au moment d'établir la liste d'orateurs et d'experts. En outre, le Secrétariat tiendrait la Présidente et les autres membres du Bureau informés du déroulement du processus.

#### **E. Participation de certaines entités des Nations Unies aux travaux de la quarante-neuvième session de la Commission**

15. Le Bureau a constaté que le thème de la quarante-neuvième session présentait un intérêt pour de nombreuses entités du système des Nations Unies. Il a donc été décidé que la Présidente de la Commission communiquerait les dates et le thème de la session à tous les organismes, fonds et programmes intéressés des Nations Unies et les inviterait à y participer activement et à organiser des manifestations parallèles.

#### **F. Communication de la Présidente avec les États Membres, y compris les membres de la Commission**

16. Le Bureau a demandé à la Présidente d'adresser une note à tous les États Membres pour leur expliquer l'importance de la session à venir, notamment au vu du thème spécial et de son apport au débat actuel sur les aspects du nouveau programme de développement relatifs aux populations. En outre, la Présidente informerait les États Membres que la quarante-neuvième session serait consacrée à l'examen des futures méthodes de travail de la Commission et à un débat sur les moyens d'améliorer le fonctionnement de celle-ci. Ainsi, la Commission pourrait examiner les moyens de mieux contribuer à la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et au suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a également été demandé à la Présidente d'indiquer aux États Membres comment se procurer les versions préliminaires des documents de session, de leur fournir un aperçu des différents points inscrits à l'ordre du jour de la session et d'encourager les délégations, conformément à la résolution 2006/1, à inviter des experts techniques à les accompagner. Dans la communication adressée aux membres de la Commission, la Présidente présenterait également le programme des consultations et donnerait des précisions sur les exposés des orateurs principaux et sur la table ronde.

#### **G. Relation entre la Commission et le Conseil économique et social**

17. Le Bureau est convenu que le Président du Conseil économique et social contribuerait aux travaux de la quarante-neuvième session de la Commission et a demandé à sa Présidente d'inviter le Président du Conseil à ouvrir le débat sur le point 5 de l'ordre du jour, intitulé : « Débat général sur la place des questions de population et de développement dans le thème du Conseil économique et social pour 2016, "Mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015 : concrétiser les engagements" ».

## H. Thèmes des sessions futures de la Commission

18. Le Bureau a rappelé la décision 2015/101 de la Commission, par laquelle celle-ci a décidé : a) que sa quarante-neuvième session, en 2016, aura pour thème spécial : « Enrichir les données démographiques à l'appui du programme de développement pour l'après-2015 »; et b) de reporter la décision concernant le thème spécial de sa cinquantième session, en 2017, à sa quarante-neuvième session, en attendant la décision du Conseil sur le thème de sa session de 2017. En choisissant un thème, le Bureau a pris note des thèmes couverts par la Commission ces dernières années ainsi que des manifestations et des activités connues d'autres organes concernés des Nations Unies, en particulier l'Assemblée générale.

19. Le Conseil économique et social n'ayant pas encore décidé du thème de sa session de 2017, les membres du Bureau ont demandé que la décision relative à la recommandation relative au thème spécial de la cinquantième session de la Commission soit reportée au printemps 2016, une fois choisi le thème annuel du Conseil pour 2017. Concernant le thème spécial de la Commission en 2018, le Bureau a décidé de recommander à la Commission de reporter sa décision à 2017, afin d'en faire coïncider le thème avec le thème annuel du Conseil et avec le cycle d'examen des objectifs de développement durable par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

## I. Résolutions et décisions

20. Le Bureau a recommandé à la Commission d'envisager d'adopter les résolutions et décisions suivantes : a) une décision sur le thème spécial de la cinquantième session en 2017 et une décision sur le report de la décision relative au thème de la cinquante et unième session en 2018; b) une décision sur l'ordre du jour provisoire de la cinquantième session en 2017; c) une résolution sur le thème spécial de la quarante-neuvième session; et d) une résolution (ou une décision) sur les méthodes de travail de la Commission.

21. La Présidente a donc prié le Secrétariat de contribuer à l'établissement d'un avant-projet de résolution sur le thème spécial, en s'inspirant des principales conclusions des rapports établis par le Secrétaire général pour la session, et en tenant compte également du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres aspects importants des débats en cours concernant ce dernier, notamment le cadre d'indicateurs pour le suivi des buts et objectifs à l'échelle mondiale. En outre, le Secrétariat préparerait des projets de décision de procédure relatifs au thème spécial de la cinquantième session en 2017 et de la cinquante et unième session, en 2018, et à l'ordre du jour provisoire de la cinquantième session en 2017.

22. La Présidente a également demandé au Secrétariat de contribuer à l'établissement d'un avant-projet de résolution (ou de décision) sur les méthodes de travail de la Commission. L'avant-projet s'appuierait sur la note du Secrétariat concernant les méthodes de travail et sur le rapport du Secrétaire général décrivant les étapes importantes à franchir en vue de garantir un suivi et un examen cohérents, efficaces et sans exclusive du Programme 2030 à l'échelle mondiale, demandé par l'Assemblée générale au paragraphe 90 de sa résolution 70/1.

23. La Présidente a prévu de distribuer l'avant-projet de résolution (ou de décision) sur les méthodes de travail de la Commission le lundi 7 mars, et de distribuer ensuite les avant-projets de décisions de procédure et de résolution sur le thème spécial le lundi 14 mars.

#### **J. Documentation disponible pour la session de la Commission**

24. Le Bureau a souligné qu'il importait que la documentation de la quarante-neuvième session soit disponible dans les délais prévus afin que les délégations puissent préparer leurs déclarations. Par conséquent, il a accepté que des versions préliminaires en anglais, non revues par les services d'édition, soient affichées sur Internet dès que possible, avant leur publication dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

#### **K. Réunions d'information à l'intention des États Membres**

25. Le Bureau a demandé au Secrétariat d'organiser à New York, au titre des préparatifs de la quarante-neuvième session de la Commission, trois réunions d'information dont les dates ont été provisoirement fixées comme suit : a) réunion d'information sur les questions d'organisation et de logistique (7 mars); b) réunion d'information sur les rapports thématiques (22 mars); et c) réunion d'information à l'intention des organisations non gouvernementales (5 avril).

#### **L. Participation des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

26. Conformément au règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et à la résolution 1996/31 du Conseil, les ONG peuvent participer aux travaux de la session annuelle de la Commission. Le Bureau est convenu que, comme les années précédentes, le Secrétariat hébergerait une page Web, en collaboration avec le Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales, afin de permettre aux participants affiliés à des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil de s'inscrire. La page Web contiendrait également des instructions détaillées relatives à la soumission de déclarations écrites et orales avant la session. La page Web serait lancée le 11 novembre 2015 et resterait en ligne jusqu'au 31 mars 2016.

27. Les ONG pourraient soumettre leurs déclarations écrites du 11 novembre au 11 décembre. Les 20 premières déclarations reçues seraient publiées par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences en tant que documents officiels sans avoir été revues par les services d'édition, mais seraient traduites dans les trois langues de travail du Conseil (anglais, espagnol et français). Comme les années précédentes, le Secrétariat réviserait et éditerait légèrement les déclarations écrites selon que de besoin. Les demandes relatives à des déclarations orales pourraient être soumises du 11 novembre 2015 au 8 avril 2016. Les demandes d'inscription de représentants d'ONG sur la liste des orateurs seraient traitées dans l'ordre dans lequel elles seraient reçues et subordonnées au temps disponible. Rien ne garantirait la possibilité de faire une déclaration orale durant la session.

### III. Recommandations du Bureau

28. Le Bureau a recommandé l'adoption du projet d'organisation des travaux de la quarante-neuvième session de la Commission.

29. Le Bureau a décidé que deux orateurs de marque et un groupe constitué de quatre experts et d'un modérateur seraient invités à prendre la parole devant la Commission sur le thème spécial de la quarante-neuvième session, intitulé : « Enrichissement des données démographiques à l'appui du programme de développement pour l'après-2015 ».

30. Le Bureau a demandé à la Présidente de communiquer les dates et le thème de la session à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies compétents, de les inviter à y participer activement et d'envisager d'organiser des manifestations parallèles à cette occasion.

31. Le Bureau a également demandé à la Présidente d'écrire à tous les membres de la Commission pour leur communiquer les dates de la session et leur rappeler le thème spécial, leur indiquer les points de l'ordre du jour au titre desquels ils étaient invités à faire une déclaration, leur expliquer comment accéder aux versions préliminaires des documents de la session et souligner que la présence d'experts au sein de leur délégation était souhaitable. En outre, la Présidente communiquerait aux membres de la Commission les noms des orateurs de marque et des experts ainsi que les dates auxquelles se tiendraient les consultations officieuses sur les projets de propositions, et toute autre information relative à ces consultations.

32. Le Bureau a demandé à la Présidente d'adresser une note à tous les États non membres de la Commission afin de leur indiquer les dates et le thème de la session et de leur expliquer la façon d'accéder aux versions préliminaires de la documentation de la session.

33. Le Bureau a décidé d'inviter le Secrétaire général, le Directeur exécutif du FNUAP et le Directeur de la Division de la Population à participer à la séance d'ouverture de la quarante-neuvième session de la Commission. En outre, le Bureau a décidé d'inviter le Président de la Commission de statistique à s'exprimer devant la Commission au titre du point 3 de l'ordre du jour provisoire, et d'inviter le Président du Conseil économique et social à en faire de même au titre du point 5 de l'ordre du jour provisoire.

34. Le Bureau a recommandé à la Commission d'envisager d'adopter les résolutions et décisions suivantes : a) une décision sur le thème spécial de la cinquantième session en 2017 et une décision sur le report de la décision concernant le thème de la cinquante et unième session en 2018; b) une décision sur l'ordre du jour provisoire de la cinquantième session en 2017; c) une résolution sur le thème spécial de la quarante-neuvième session; et d) une résolution ou une décision sur les méthodes de travail de la Commission. Il a proposé de tenir à partir du 29 mars 2016 des consultations sur le projet de résolution (ou de décision) relatif aux méthodes de travail, qui seraient suivies, à partir du lundi 4 avril, de consultations sur le projet de résolution relatif au thème spécial.

35. Le Bureau a recommandé que la Commission reporte à sa cinquantième session en 2017 sa décision sur le thème spécial de sa cinquante et unième

session en 2018, tout en reportant au printemps 2016 une décision sur sa recommandation à la Commission concernant le thème spécial de la cinquantième session, afin que le thème de la Commission corresponde au thème annuel du Conseil économique et social.

36. Le Bureau a recommandé que les versions en anglais des documents, non revues par les services d'édition, soient affichées sur Internet dès que possible, avant leur publication dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

37. Le Bureau a demandé au Secrétariat d'organiser trois réunions d'information avant la reprise de la quarante-neuvième session de la Commission, dont les dates sont provisoirement fixées comme suit : a) réunion d'information sur les questions d'organisation et la logistique (7 mars); b) réunion d'information sur les rapports thématiques (22 mars); et réunion d'information à l'intention des ONG (5 avril). En outre, le Bureau a demandé au Secrétariat d'organiser un séminaire-retraite officieux sur les rapports thématiques de la session, ainsi que sur la note du Secrétariat relative aux méthodes de travail. Sous réserve que l'on trouve un lieu et un organisateur, la retraite devrait se tenir le 3 mars 2016.

38. Comme les années précédentes, le Bureau a approuvé la proposition du Secrétariat d'héberger une page Web pour l'inscription des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, en collaboration avec le Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales. La page Web serait lancée le 11 novembre 2015 et resterait en ligne jusqu'au 31 mars 2016. Les ONG pourraient soumettre leurs déclarations écrites du 11 novembre au 11 décembre, et les demandes relatives à des déclarations orales pourraient être soumises du 11 novembre 2015 au 8 avril 2016. Les demandes d'inscription de représentants d'ONG sur la liste des orateurs seraient traitées dans l'ordre dans lequel elles seraient reçues et subordonnées au temps disponible. Rien ne garantirait la possibilité de faire une déclaration orale durant la session.